

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

## AMENDEMENT

N° II-CE304

présenté par

M. Golliot

-----

### ARTICLE 42

#### ÉTAT B

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.